



AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES CANDIDATS À LA PROFESSION

- 1** L'adhésion gratuite à l'Ordre pendant vos études universitaires ou en processus d'admission
- 2** La possibilité de rencontrer et de réseauter avec des agronomes
- 3** L'accès à diverses informations (Loi sur les agronomes, règlements, lignes directrices et guides, etc.)
- 4** La participation aux activités des sections régionales
- 5** La participation aux activités de l'Ordre à tarif réduit (congrès annuel, formations, conférences, etc.)
- 6** La réception de l'infolettre *Agro Express*, diffusée toutes les 2 semaines (actualité sur la profession, offres de formation, offres d'emploi)
- 7** L'invitation aux séances d'information sur l'examen d'admission 3 fois par année (membres inscrits à l'examen)
- 8** La participation à des comités consultatifs de l'Ordre sur certains sujets (membres représentants des associations d'étudiants)
- 9** L'assurance responsabilité professionnelle pour stage professionnel avec La Capitale, sans frais
- 10** Des tarifs préférentiels : assurance auto et habitation, services financiers, Énergie Cardio...